

—Je refuse de répondre à vos accusations ineptes, je méprise vos insultes et vos lâches provocations. Interrogez Mlle Simone.

—C'est ce que je ferai quand je jugerai le moment opportun.

—Ne trouvez-vous pas opportun de rendre la liberté à Mlle Fanchon ?

—J'obéis à ma conscience en la gardant prisonnière, le juge ne doit compte de ses actes qu'à lui-même.

—Si vous avez une conscience elle vous demandera un terrible compte des actes injustes et cruels dont vous vous rendez coupable.

—L'appréciation d'un prévenu sur le magistrat qui l'accuse est sans valeur ni portée. Répondez à ma question. Avez-vous tiré sur Mlle de Beauchamp ?

—Non.

—Ce revolver est à vous ?

—Oui.

—Vous le teniez à la main en entrant ici ?

—Oui.

—Il n'y avait dans ce pavillon que M. Pulker et Mlle Simone ?

Georget réfléchit. Il ne pouvait nier que Simone eût été présente ainsi qu'il avait d'abord pensé à le faire, puisque, malheureusement, involontairement il l'avait atteinte.

—Je le crois.

—Si une autre personne se fût trouvée là vous l'auriez vu ?

—Je n'en sais rien.

—Mlle Fanchon s'y trouvait-elle ?

—Demandez-le à Mlle Simone.

—Cette réponse équivaut à un refus.

—Interprétez-la comme vous voudrez.

—Je l'interprète ainsi ; vous étiez armé d'un poignard enlevé à une panoplie de la chambre de M. Jacques de Beauchamp ainsi qu'il résulte du témoignage du domestique Jean. Vous avez frappé M. Pulker d'un coup de poignard à la gorge. . . .

Georget haussa les épaules.

—Puis, continua M. Bénazet imperturbable, solennel, convaincu, vous avez tiré, presque à bout portant, un coup de revolver sur Mlle Simone de Beauchamp, épouse de M. Pulker.

—Vous êtes accusé d'assassinat suivi d'une tentative d'assassinat.

—Mlle Fanchon, formellement accusée par la victime, est complice dans ces deux crimes.

—En conséquence et au nom de la loi, je vous arrête.

Fanchon éclata en sanglots.

Georget la prit dans ses bras et lui dit tout bas :

—Ne pleure pas, Fanchon, Simone nous sauvera.

XIX

Jacques, on l'a vu, avait quitté Beauchamp aussitôt après le mariage de Simone.

Il revint à Paris en même temps que le docteur et alla occuper son appartement de l'avenue des Champs-Élysées.

En route, il avait avoué au vieux médecin sa haine pour le mari de sa sœur.

—Je me suis fait adresser un télégramme par un ami afin de ne pas me trouver plus longtemps avec ce monsieur que je hais cordialement.

—Pour les quelques phrases malheureuses qu'il a prononcées ? Je ne te croyais pas, Jacques, la rancune si tenace pour les vétilles.

—S'il ne s'agissait que des grossièretés de M. Pulker envers Georget et moi ! . . .

—Y a-t-il donc contre lui des choses graves ?

—Oui, monsieur Delort, oui, de très graves choses que je ne puis dévoiler.

—Tu m'effraies, Jacques. Est-ce que Simone serait malheureuse avec lui ?

—Simone est une victime, monsieur Delort, et son mariage avec ce misérable Pulker ! . . .

Jacques s'interrompit :

—Cher monsieur Delort, fit-il d'une voix haletante, M. Pulker est l'homme que je cherchais en Allemagne pour le tuer, M. Pulker est un misérable, un lâche !

—Et tu ne l'as pas dit à Simone ! Tu ne l'as pas dit à ta mère ! Oh ! Jacques, je ne te comprends pas.

—Monsieur Delort, Simone n'a pas besoin qu'on lui apprenne le passé de celui qu'elle a voulu épouser. Ma mère mourrait de chagrin si elle le connaissait. . . .

—Mais adieu, ne parlons jamais de ces choses.

Il avait serré les mains de son vieil ami et était rentré à l'hôtel.

Il ne put dormir de la nuit. Aussitôt que ses yeux appesantis se fermaient, l'image de Simone dans les bras de M. Pulker lui apparaissait et il ne pouvait retenir un cri de colère.

Des tressaillements nerveux le secouaient. Il rejetait ses couvertures, s'asseyait au bord de son lit, et la tête entre ses mains brülantes :

—Simone si fière, est-ce possible ! Est-ce réel !

Le matin seulement, écrasé de fatigue, il s'endormit d'un sommeil que la fièvre peupla de cauchemars sinistres, de visions lugubres.

A son réveil, la tête alourdie par ses rêves affreux, il pensa que l'air lui ferait du bien et donna l'ordre de seller son cheval.

Il fit une promenade au Bois de Boulogne, revint à l'hôtel, en ressortit à pied et alla déjeuner dans un restaurant de la rue Royale, où il savait rencontrer l'ami qui, la veille, lui avait adressé le télégramme de convention.

Cet ami, M. Henry Delval, sportman distingué, membre du Jockey-Club, dit à Jacques :

—Mon cher, j'ai fait avec plaisir ce que vous me demandiez ; j'ai deviné qu'une bonne fortune exigeait votre présence à Paris. . . .

—Vous avez deviné juste, répondit Jacques.

Ils allèrent ensuite prendre le café dans un grand établissement du boulevard de la Madeleine.

Les garçons apportèrent devant eux les journaux du soir. Jacques en prit un machinalement, y jeta les yeux et pâlit.

En caractères énormes se détachait ce titre :

LE DRAME DE BEAUCHAMP !!!

puis, au dessous, ces quelques lignes :

« Le château de Beauchamp, dans le canton de Gorze, près de Metz, a été cette nuit le théâtre d'un drame épouvantable.

« Voici les faits :

« Mlle Simone de Beauchamp, fille de la châtelaine, avait épousé hier M. Michaël Pulker, sujet suisse, ingénieur distingué.

« Le lieutenant Georges Bernard, jeune officier d'un brillant courage prouvé dans la dernière guerre et ami de la famille de Beauchamp, était garçon d'honneur de Mlle Simone de Beauchamp. La demoiselle d'honneur était la fiancée de M. Jacques de Beauchamp, Mlle Fanchon Devoissoud dont les succès comme chanteuse, sous le nom de *Fanchon la Vielleuse*, ne sont pas encore oubliés.

« L'amabilité de M. Bernard, la beauté, la grâce souriante de Mlle Fanchon furent remarquées par tous. Rien ne faisait prévoir le drame qui se préparait.

« Dans la nuit, M. Bernard qui, paraît-il, aimait Mlle Simone de Beauchamp, pris soudain d'un accès de folie furieuse causé par la jalousie, M. Bernard conçut l'horrible projet d'assassiner M. Pulker et sa femme.

« Il pénétra dans leur appartement, frappa le mari d'un coup de poignard à la gorge et tira un coup de revolver sur la femme. Il tourna ensuite son arme contre lui-même, mais Mlle Fanchon Devoissoud qui, d'après les premiers renseignements recueillis sur la place, est complice de ce crime horrible, détourna le bras de l'assassin et l'empêcha de se faire justice.

« Des domestiques accourus au bruit de la détonation, aux cris d'appel de la jeune épouse, désarmèrent l'assassin et le gardèrent à vue en attendant l'arrivée de la justice.

« La blessure de M. Pulker avait entraîné immédiatement la mort, la carotide avait été tranchée.

« L'état de sa jeune femme, quoique grave, ne met pas ses jours en danger. Malheureusement, l'émotion qu'elle a éprouvée est telle que l'on craint pour sa raison.

« La châtelaine, Mme de Beauchamp, est abîmée de douleur.

« M. Bernard et Mlle Fanchon Devoissoud ont été mis en état d'arrestation.

« Ce tragique événement produit dans toute la contrée, où la famille de Beauchamp est universellement vénérée, une profonde consternation. »

C'est à peine si Jacques put achever la lecture de ces lignes, les caractères se confondaient devant ses yeux troublés, le journal tremblait dans ses mains.

Il devint blanc comme un linge, sa tête retomba en arrière, une sueur froide mouilla ses tempes.

Son ami Delval, effrayé de ce malaise subit, lui fit prendre un grand verre de chartreuse. Jacques revint à lui. Il essuya la sueur qui coulait de son front.

—Eh bien, cela va mieux ? La digestion récalcitrante ? . . .

Jacques ne répondit pas.

Il prit congé de son ami en donnant comme prétexte de son brusque départ la nécessité de se soigner.

Il monta en voiture et se fit conduire à la gare de l'Est.

—Ce cher Beauchamp, se dit Delval, il a peu d'estomac.

Le nom de Beauchamp, imprimé sur le journal laissé par Jacques sur la table, attira son attention. Il le prit et lut l'article.